

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4485

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : Parcs cimetières communautaires de Bron - Parilly et de Rillieux la Pape - Transfert du contrat de délégation de service public de la société SAUR à la société ATRIUM - Avenant n° 2

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4485**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : **Parcs cimetières communautaires de Bron - Parilly et de Rillieux la Pape - Transfert du contrat de délégation de service public de la société SAUR à la société ATRIUM - Avenant n° 2**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a délégué à la société SAUR, par contrat de délégation de service public en date du 22 décembre 1994 :

- la gestion et l'exploitation du parc cimetière de la Communauté urbaine, site de Bron-Parilly, ainsi que des investissements nécessaires à son évolution,
- la conception, la construction et l'exploitation du crématorium complexe funéraire de Bron,
- la gestion et l'exploitation du parc cimetière de la Communauté urbaine, site de Rillieux la Pape, ainsi que des investissements nécessaires à son évolution.

Le contrat de délégation a fait l'objet d'un avenant n° 1 en vertu de la délibération n° 1998-3524 du 21 décembre 1998. Celui-ci avait pour objet la prise en compte de la modification de raison sociale du délégataire, à la suite de la fusion-absorption intervenue entre la société CISE SA et la société d'aménagement urbain et rural (SAUR SA), et d'intégrer les investissements réalisés par la Communauté urbaine depuis le 1er janvier 1995 et ceux prévus au contrat réalisés par le délégataire.

Le groupe SAUR a créé une société spécialisée, dénommée ATRIUM, filiale de SAUR à 100 %, en vue de regrouper ses activités de gestion et/ou exploitation de cimetières, de sites cinéraires et de crématorium.

Il est ainsi proposé, conformément à l'article 3 du contrat, d'approuver le transfert du contrat de délégation de service public des parcs cimetières de Bron et de Rillieux la Pape, liant la Communauté urbaine et la société SAUR, à la société ATRIUM.

Afin de garantir la bonne exécution du contrat, la Communauté urbaine a obtenu de la société SAUR une garantie solidaire de l'exécution des obligations conférées à ATRIUM au titre du contrat de délégation et jusqu'à son terme ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte :

a) - le transfert du contrat de délégation de service public de la société SAUR à la société ATRIUM,

b) - l'avenant n° 2 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, la société SAUR et la société ATRIUM définissant les modalités de transfert du contrat.

2° - Autorise monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public des parcs cimetières de Bron et de Rillieux la Pape en date du 22 décembre 1994.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.